
[Imprimer](#)

Les hubs du Grand Paris : lancement du concours international pour penser la Métropole de demain



A l'occasion de l'inauguration de la 27e édition du MIPIM de Cannes, le ministre de l'Economie Emmanuel Macron a présenté **les « HUBS du Grand Paris »**, un concours international pour l'aménagement des quartiers des gares du Grand Paris Express.

© Société du Grand Paris

L'innovation, placée au cœur de ce projet fédérateur, fera rayonner le Grand Paris bien au-delà de ses frontières.

Co-piloté par Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris (MGP), en partenariat avec **la Société du Grand Paris** et en lien avec **Grand Paris Aménagement**, ce concours fait appel aux talents français et internationaux pour penser **l'aménagement des futurs quartiers de gares du Grand Paris Express**.

Des projets reflets de la ville intelligente et durable du XXIe siècle

Les projets sélectionnés devront présenter des innovations dans les domaines de l'urbanisme, de la construction, de l'économie, de l'énergie, de la logistique, de la culture, de la multimodalité et du numérique tout en intégrant une forte dimension sociale et citoyenne.

Des projets au cœur du développement métropolitain

La densité des flux de voyageurs journaliers et le fort potentiel foncier des quartiers autour des gares du Grand Paris Express offrent un incroyable potentiel d'aménagement pour ces quartiers en devenir. Ces projets innovants permettront de donner corps au projet du Grand Paris et de créer un environnement urbain ouvert, durable et répondant aux besoins des millions de Franciliens en matière de logement et de cadre de vie, et ainsi de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire français.

LES HUBS INTERNATIONAUX

DEUX CATÉGORIES DE SITES PEUVENT ÊTRE CONCERNÉS POUR LA CONSULTATION DES HUBS DU GRAND PARIS



Le Grand Paris Express va irriguer la totalité de la région Capitale et réunir des territoires d'investissement durables. Ces pôles sont d'ores et déjà des écosystèmes d'excellence dans leur domaine d'activité (recherche, innovation, santé, biotechnologies, création, finance, tourisme d'affaires, ville durable). L'enjeu : soutenir le développement économique et l'habitat durable en créant des synergies vertueuses, tout en limitant l'étalement urbain.

- 1-GRAND ROISSY
- 2-CITÉ DESCARTES
- 3-SEINE AMONT
VALLÉE DE LA BIÈVRE
- 4-ORLY / RUNCIS
- 5-PARIS-SACLAY
- 6-SATORY / ST-QUENTIN
VERSAILLES
- 7-LA DÉFENSE-SEINE-
ARCHE
- 8-ST-DENIS PLEYEL
- 9-LE BOURGET AÉROPORT
- 10-TRIANGLE DE GONESSE
- 11-VAL DE SEINE
- 12-VAL DE FONTENAY
- 13-MARNE-LA-VALLÉE EST
- 14-GRAND PARIS SUD

Une délibération associant les acteurs locaux

Dans un premier temps, les maires et les présidents des territoires concernés pourront faire des propositions de sites à un comité d'organisation dans deux catégories Hubs internationaux et Territoires innovants de la Métropole. Ces propositions seront ensuite soumises à un jury associant un comité scientifique et les acteurs du territoire – collectivités et aménageurs concernés, mais aussi la mairie de Paris et la Région Île-de-France – qui sélectionneront les lauréats.

L'aménagement de ces nouveaux quartiers sera financé en partie par l'État via le Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Calendrier indicatif

- Printemps/été 2016 : préparation du cahier des charges en concertation avec les maires, les territoires et la Métropole du Grand Paris.
- Automne 2016 : lancement du concours international.
- Printemps 2017 : sélection de plusieurs candidats par site.
- 2e semestre 2017 : élaboration des propositions par les équipes retenues.
- 2018 : choix des lauréats.
- 2022-2024 : ouverture des lignes 14 Sud, 15 Sud, 16, 17 et 18 du Grand Paris Express et de leurs gares.
- 2020-2024 : réalisation des nouveaux quartiers.

> [Téléchargez le dossier de presse](#)